

## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 438-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 409-2021 DE GESTION CONTRACTUELLE

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité.

QUE, lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix tenue le 9 avril 2024, le conseil de cette municipalité a adopté le :

#### **projet de règlement numéro 438-2024 modifiant le règlement 409-2021 de gestion contractuelle**

QUE ce projet de règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné ce 19<sup>e</sup> jour d'avril 2024 à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix



---

Magali Filocco  
Directrice générale et greffière-trésorière  
19 avril 2024

---

### **Certificat de publication**

Je, Magali Filocco, directrice générale et greffière-trésorière de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le sujet susmentionné à l'hôtel de ville et à l'église.

Je, Magali Filocco, directrice générale et greffière-trésorière de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le sujet susmentionné sur le site internet de la Municipalité ce 19 avril 2024.



---

Magali Filocco  
Directrice générale et greffière-trésorière  
19 avril 2024